Rapport d'autopsie

aide de jeu

Sujet : modèle de rapport d'autopsie, édité par le *Forensic Médicine Department* (FMD) - le département de médecine légale du COPS.

Auteurs : Olivier Halnais [mail] / BouCH [mail]

Date de création : 09.2007
Version : 1.1

» Donner votre avis : [ici]

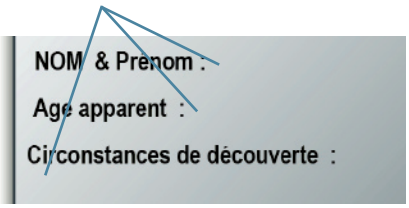
Document à utiliser dans le cadre du jeu de rôle COPS (Asmodée Editions)

LE RAPPORT D'AUTOPSIE

Bien souvent lors d'une enquête, le MJ se retrouve confronté à l'inévitable question des joueurs : « on l'aura quand, le rapport d'autopsie ? Il a trouvé quoi, le légiste, pour les drogues ? L'auteur des 123 coups de tournevis, il était gaucher ou droitier ? La main, elle a été brûlée avant ou après le décès... ?».
Le rapport d'autopsie, qui peut être mis à la disposition des COPS en quelques heures ou au bout de plusieurs jours, suivant la mort et l'importance de la personne autopsiée, à quoi ressemble t-il ? Quelles sont les informations disponibles ?
Afin de répondre aux questions des joueurs les plus perfides, l'équipe de Central-cops.net vous a mitonné ce petit rapport synthétique.
Pourquoi synthétique ? Un véritable rapport d'autopsie fait plusieurs dizaines de pages et nécessitent de solides compétences en médecine légale, ce que n'ont pas a priori ni les personnages ni le MJ de base. Cette double page est donc une synthèse du dossier, remis par le service de médecine légale du LAPD à toute personne enquêtant sur la personne décédée.

COMMENT L'UTILISER ?

Les pages suivantes sont un formulaire PDF. Tous les champs (n° de dossier, nom, poids des organes, etc.) peuvent être renseignés par l'utilisateur en cliquant dans la zone vide suivant ou sous le libellé.



Pour les cases à cocher, il suffit de cliquer dessus.
Les dernières versions d'Acrobat Reader possèdent un bouton en haut à droite « mettre les champs en surbrillance » qui vous permettra de ne pas oublier une zone...

Une fois l'ensemble des champs renseignés, vous pouvez imprimer le formulaire. Il ne vous reste plus qu'à utiliser le dessin du corps humain en première page du rapport pour y dessiner les blessures relevées par le légiste !

Je veux sauvegarder le document pour le modifier ultérieurement... ?
Cette fonctionnalité n'est possible que si vous avez installé Adobe Acrobat. Si vous utilisez Adobe Reader, vous ne pourrait que remplir et imprimer ce formulaire.
Vous pouvez toutefois installer une application d'impression en PDF (comme PDF Creator) et « imprimer » le document en PDF pour le sauvegarder sur votre disque (les données seront sauvegardées mais ne pourront être modifiées).

Mais comme le staff Central-cops.net se doute que vous n'avez pas des millions d'euros à investir dans Adobe Acrobat, nous vous fournissons une version Microsoft Word.
Le fonctionnement est identique, à ceci prêt qu'il vous faudra mettre un X dans les cases que vous désirez cocher...
Attention : la manipulation des différentes zones de texte et d'image peut amener votre traitement texte à avoir des réactions pour le moins... aléatoires ! :-(

COMMENT LE REMPLIR ?

PAGE 1 :

- Dossier n° : ce que vous voulez...
- Date et heure de l'examen : idem
- Praticiens médico-légaux : les médecins, praticiens, etc. ayant pratiqués l'autopsie.
- Nom et prénom : de la victime, si jamais celle-ci peut être identifiée.
- Age apparent : il peut être déterminé précisément par l'étude du squelette.
- Circonstances de découverte et date et heure de décès : en fonction du scénario
- Anatomie : voici ci-contre le poids moyen (en grammes) des organes cités.

Différentes pathologies peuvent entraîner une variation par rapport à cette moyenne.

- Toxicologie : indiquez ici les substances étrangères identifiées : alcool, drogues, poisons, etc.
- Sérologie : bilan médical (cholestérol, biabète…), mise en évidence de maladies (virus, bactéries, cancers…)
- Anapath : étude physiologique des organes, muscles, os… pour mettre en évidence une anomalie, étudier une plaie, une fracture, etc. parfois sous fort grossissement (lésions musculaires, malformation congénitale…).
- Schéma du corps humain : vous pouvez dessiner ici les blessures présentent sur le corps, les trajectoires des projectiles, etc.
- Constatations : tout ce que peut constater le médecin légiste, notamment sur les blessures portées sur le schéma du corps humain.
- Odontogramme : reportez ici les informations pour chacune des dents de la personne autopsiée : cassée, carrie, etc.

PAGE 2 :

- Dossier n° : idem qu'en page 1
- toutes les informations suivantes correspondent à la description du corps et des objets l'accompagnant (vêtements, bijoux, etc.).
- La case « note » est la conclusion de l'autopsie.

QUELQUES LIENS...

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:M%C3%A9decine_l%C3%A9gale
- http://www.med.univ-rennes1.fr/etud/index4.htm
- http://www-sante.ujf-grenoble.fr/SANTE/alpesmed/corpus.htm?menu=01+rub=02+disci=D32
- http://gallica.bnf.fr/scripts/catalog.php?Sujet=%22Medecine%20legale%22

Vous trouverez également un exemple de rapport d'autopsie dans le scénario « Peine de coeur à Glendale » sur le site Central-cops.net rubrique téléchargement.

Cœur	450	Rate	300
Encéphale	1200	Foie	2500
Poumon g.	850	Rein g.	200
Poumon d.	750	Rein d.	220

LE SERVICE DE MÉDECINE LÉGALE DU LAPD

Bien que la médecine légale soit placée sous la tutelle du Ministère de la Santé, afin de garantir sa complète indépendance, le LAPD dispose de son propre médecin-légiste, dont les locaux sont situés au sein même du LAPD, à Downtown. Il a en charge l'autopsie des personnes décédées sur le territoire couvert par le LAPD.
Le responsable du service est le Dr. Mu Lin Chae, assistée du Dr Lyle Slight, sous l'autorité du coroner du comté de Los Angeles.

+ D'INFOS :
- livre de base p251
- 10-99 p32